

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

d'Archéologie, Sciences & Arts

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE.



TOME XV.

DEUXIÈME PARTIE.



BEAUVAIS,

Imprimerie D. PERE, rue Saint-Jean. — CARTIER, Gérant.

1893.

SERANS.

A. — ÉGLISE.

CCXXXIV.

*Épitaphe de Gilles Roussel, de Jeanne, sa femme,
et de Jean Roussel, prieur de Serans, leur fils
(† 1514).*

Pierre autrefois appliquée contre un groupe de colonnettes, à l'entrée du sanctuaire, et aujourd'hui déposée dans la chapelle méridionale. Forme rectangulaire, légèrement arrondie par le haut.

Largeur : 19 cent.; longueur : 62 cent.

Après auoir satisfait a nature
Par mort humaine , des vers la nourriture
Ont este faictz , et ceaus Inhumés
En leur vie trois gus bien renomés
Cest a leuoir Gilles roussel sa femme
Jeanne nomée qui neust oncques diffame
Lesquelz gilent deuant le crucifix
De ceste eglise, mais damp Jehu Roussel filz
Des dessuldictz Jcy deuant repose ,
Le quel mourut lan mil cinq ces quatorze
Quart Jour d'apiril lors quil estoit prieur
De ceste eglise, charun douct soit prieur
Au doux Jესus, quil leur face pardon
Et paradis leur octroye par don

Comme on peut le remarquer, cette inscription offre un mélange de caractères gothiques et de capitales romaines. Est-elle bien contemporaine de 1514?

A la partie supérieure est gravé un sujet que l'on rencontre souvent sur les monuments de ce genre. Le Christ en croix oc-

cupe le milieu. A gauche, les défunts, Gilles Roussel et sa femme, sont agenouillés, accompagnés de saint Gilles, debout, costume monacal, avec sa biche. A droite, leur fils, Jean Roussel, en habit ecclésiastique, également agenouillé, accompagné de saint Jean l'Évangéliste.

Le prieuré de Serans était un membre dépendant de l'abbaye bénédictine de Saint-Germer, au diocèse de Beauvais. Le fils de Gilles Roussel, qui mourut en 1514, ne resta pas longtemps à la tête de cette maison, car son prédécesseur, Nicole Le Peincte, vivait encore en 1511 (1).

Il est à désirer que l'on puisse promptement replacer cette curieuse inscription contre la muraille, et le plus près possible de l'endroit où elle se voyait jusqu'ici.

CCXXXV.

Pierre tombale effacée (XVI^e siècle).

Pierre. Longueur : 2 m. 35; largeur : 1 m. 28.

Au milieu du chœur, avec une effigie, probablement celle d'un prêtre. Il ne reste que quelques mots insignifiants de l'inscription gothique qui se déroulait autour de cette dalle :
..... en fo vint pr..... J̄or de..... mit v^e et..... p̄ries dieu.....
En écusson se trouvait répété aux deux angles supérieurs.

CCXXXVI.

Pierre tombale de N., de Mahiette du Mesnil, sa femme, et de N., leur enfant (? 1556-1554-15...).

Pierre. Longueur : 2 m. 23; largeur : 1 m. 31.

Dans le pavage de la chapelle située au nord du chœur. Très usée. Deux personnages, le mari et la femme, étaient représentés

(1) Arch. de l'Oise, 10. 1613.

étendus, les mains jointes. Aux deux angles inférieurs se trouvent des écussons. Celui de gauche, qui a la forme d'un bouclier gothique, porte un semis de pièces dont nous n'avons pu déterminer la nature : ce sont les armoiries du mari. Celui de droite, en losange, appartenait à la femme : il est parti des armoiries précédentes et de celles particulières à la famille de Mahiette du Mesnil : *de... à trois chevrons de...*

L'épithaphe-encadrement, gravée en caractères gothiques, ne peut plus se lire qu'en partie. Elle ne fournit pas le nom du mari, mais nous apprend qu'une troisième personne, sans doute un enfant mort en bas-âge, était inhumée sous la même dalle.

..... trespasse le v^e jour de septembre mil et lxxxviii..... qill noble da

deffuel q trespasse le v^e jour doctobre mil et xxxij - Et noble

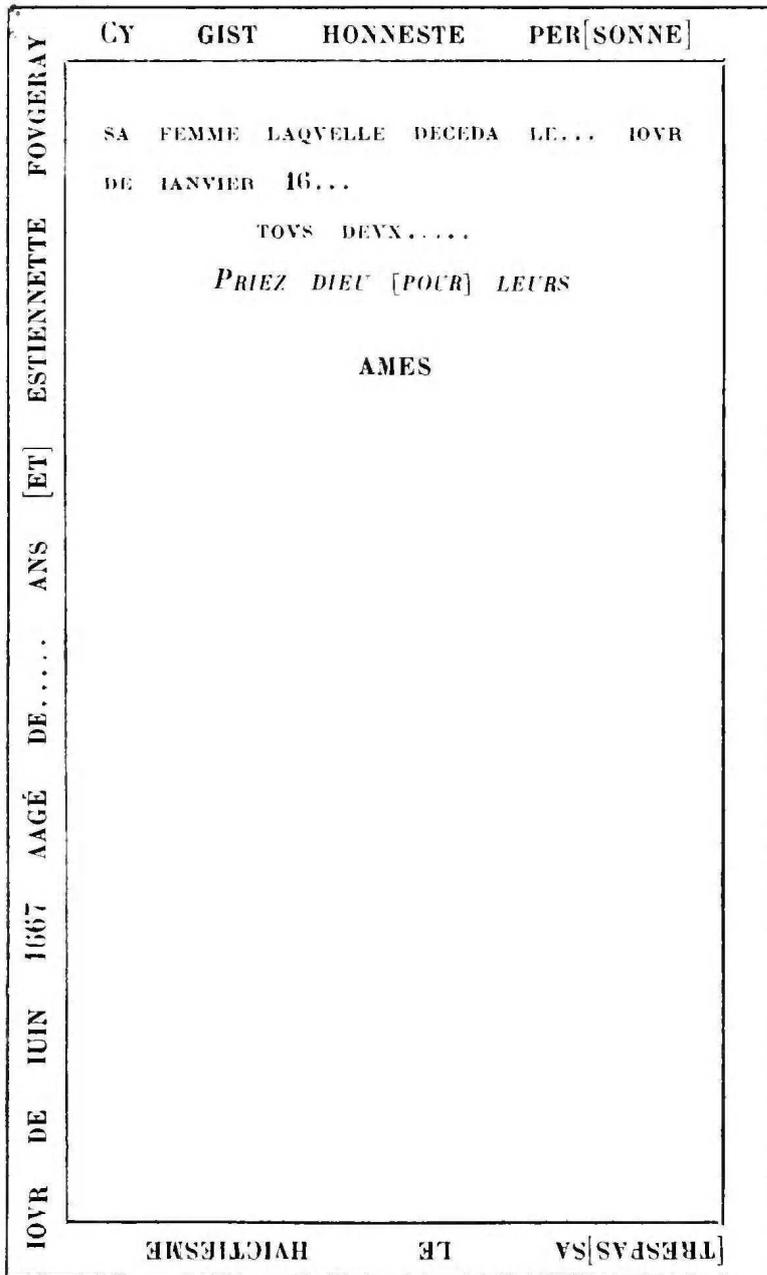
U mayfelle mahiette du melnil dame de plemoul e so vinal tene dud 

CCXXXVII.

*Pierre tombale de N. († 1667) et d'Etienneite Fougeray,
sa femme († 16..).*

Pierre. Longueur : 2 m. 03 ; largeur : 1 m. 17.

Dans le pavage du bas-côté sud de la nef. L'épithaphe-encadrement est en partie effacée. Au centre de la pierre, un grand cartouche circulaire à enroulements. A la partie inférieure, quatre os croisés deux à deux et plusieurs larmes semées çà et là



Le mot *âmes* est gravé à l'intérieur du cartouche circulaire dont nous avons parlé.

CCXXXVIII.

Cloche (1561).

Diamètre : 1 m. 18.

‡ LAN MIL V^{ff} LXI IEFVS FAICTE ET SVIS NOMMEE MARIE
PAR NICOLAS LE VICONTE FERRY DE HARDEVILLE LOYS DE CLERY

‡ CHARLES DE HARDEVILLE FRANSCOIS DE BOVLLAINVILIER
TOVS ESCVIERS ET PARROISSIANS DE SEANS. (Cette ligne est ter-
minée par une petite course de feuilles de vigne et de grappes
de raisin.)

Au-dessous de l'inscription, on voit un écu chargé de deux fasces et l'empreinte d'un sceau circulaire portant d'hermines à deux fasces accompagnées de trois roses en chef, avec une légende gothique difficile à déchiffrer : S. helenne de hardeuille. Les armoiries sont, en effet, celles de la famille de Hardeville telles qu'elles figurent dans le *Matheloge* de la confrérie de l'Assomption de Gisors : *D'hermines à deux fasces de gueules accompagnées en chef de trois roses du même, boutonnées d'or.*

Tous les personnages ci-dessus nommés possédaient sans doute de petits fiefs sur le territoire de Serans. Si l'information de l'auteur du *Nobiliaire de Normandie* (1) est exacte, Louis de Cléry pourrait être le fils de Nicolas de Cléry, qui, en 1530, épousa Catherine de Hardeville. Cette famille finit par devenir propriétaire unique de la seigneurie de Serans.

On remarquera l'emploi des caractères romains par le fondeur de la cloche de Serans à une époque où tous ses confrères, sauf de rares exceptions, restaient fidèles aux lettres gothiques (2).

(1) E. de MAGNY, *Nobiliaire de Normandie*, t. II, p. 57.

(2) J'ai communiqué, en 1890, à la Société historique de Pontoise, l'inscription de la cloche de Presles (Seine-et-Oise), qui, datée de 1563 et signée du fondeur Geoffroy François, présente la même particularité que celle de Serans. Cf. *Mém.*, t. XIV, p. xxv-xxvi. — R.

B. — ANCIEN CIMETIÈRE (1).

CCXXIX.

Croix de l'ancien cimetière (1802-1890).

Croix en pierre. Autour de la corniche qui sert de chapiteau au fût, dont le plan est un octogone à côtés inégaux :

ERIGÉE | EN | 1802 | ❁ | RESTÉE | EN | 1890 | ❁

CCXL.

Pierre tombale de Robert Delaporte (1658).

Dans la partie de l'ancien cimetière située au sud du portail de l'église et où s'élève la croix, on voit encore, dans l'herbe, une pierre couchée dépourvue d'ornementation et autour de laquelle on lit :

..... ROBERT DELAPORTE | LEQUEL DECEDA LE 2 FVRIER (sic)
1638. PRIE DIEV POVR | LVI.

Hauteur : 1 m. 65; largeur : 80 cent.

Les actes de catholicité de Serans, qui ne commencent qu'en 1673, ne peuvent nous fournir aucune indication sur le défunt.

C. — NOUVEAU CIMETIÈRE.

CCXLI.

Croix (1887).

Sur trois des faces du piédestal en pierre :

(1) Contigu à l'église, vers l'ouest et le sud-ouest.

A gauche :	En avant :	A droite :
ERIGÉE	ô	DONNÉE
EN 1887	CRUX AVE	PAR EDELINE

CCXLII.

Tombe de l'abbé Pelletier, curé de Serans (1828).

Pierre debout, dans la partie inférieure du cimetière.

ICI
REPOSE
M^R JEAN BAPT^E PELLETIER
CURÉ DE LA PAROISSE
DE SERANS
DÉCÉDÉ LE 13 7^{BRE} 1828.
IL VÉCUT 63 ANS.
LA MOITIÉ DE SA VIE
FUT CONSACRÉE
A SON MINISTÈRE.

Cet ecclésiastique, originaire de Montjavoult, était régent au collège de Gisors lorsque fut décrétée la Constitution civile du clergé. Il prêta, non sans hésitation, le serment exigé par la loi et devint plus tard vicaire de Magny (1).

D. — CHAPELLE SAINT-NICOLAS DU PETIT-SERANS (2).

CCXLIII.

Tombe de R.-U. Jégu, lieutenant-colonel (1852).

Pierre encastrée dans le pavage de la nef.

(1) L'abbé P. LEFEBVRE, *Gisors : les Ecoles avant la Révolution*, p. 52.

(2) Cette chapelle a été presque entièrement démolie en 1888 et en 1893.

Longueur : 1 m. 50 ; largeur : 35 cent.

ICI REPOSE.....

MONSIEUR RENE URBAIN [JÉGU]
 LIEUTENANT COLONEL.....
 IMPERIALE COM[MANDEUR DE LA]
 LEGION [D'HONNEUR, CHEVALIER DL]
 SAINT LOUIS DECEDE [EN SON]
 CHATEAU DE SERANS LE.....

M. Jégu, décédé le 10 octobre 1832, à l'âge de 59 ans et huit mois, avait épousé la veuve du dernier des Cléry-Serans, Clotilde-Louise Saguier de Luigné, qui lui survécut. Cf. nos CLXIX et CXCVII.

CCXLIV.

Cloche (1812 .

Diamètre : 48 cent.

JE FUS FAITE EN 1812. MESSIRE J BTE PELLETHIER CURE DE SERANS ME
 BENIT AINSI QUE MA SOEUR NOMMEE

 CLOTILDE CHARLOTTE. MESSIRE CHARLES FRANCOIS DE CLERY
 SERANS PROPRIETAIRE DES DOMAINES DE SERANS

 ET AUTRES ET DAME LOUISE ELEONORE DE CLERY FREMAINVILLE
 VEUVE DE MESSIRE CHARLES DE GUIRY ME NOMMA (*sic*)

 CHARLOTTE LOUISE. EN 1793 OU 1794 SOUS LE GOUVERNEMENT
 ANARCHI REVOLUTIONNAIRE LES CLOCHES

 DE CETTE CHAPELLE DE S^t NICOLAS DE SERANS LL CATS FURENT
 ENLEVE (*sic*) VIOLEMMENT LA CHAPELLE MEME DESTINEL A

 ETRE VENDUE COMME BIEN NATIONAL MAIS EN 1797 MESSIRE
 CHARLES FRANCOIS DE CLERY SERANS ET DAME

 LOUISE DE SAGUIRE (1) LUIGNE SON EPOUSE RECLAMERENT LA
 CHAPELLE COMME BASTIE PAR UN DES ANGLTRES DE

 M^r DE CLERY SERANS DONT LES DESCENDANS ONT CONSERVE LA
 PROPRIETE JUSQU' A LUI. MA SOEUR VOUS DIRA LL

 RESTE.

(1) Lisez : Saguier.

Comme on le voit, l'inscription était complétée par celle de la seconde cloche. Malheureusement, cette dernière fut vendue vers 1868 à M. Hildebrand, fondeur à Paris, et une démarche tentée près du successeur de celui-ci nous a appris qu'elle avait aussitôt disparu dans le creuset. C'est en vain que nous avons eu le faible espoir de retrouver au moins le texte de l'inscription. La réponse qui nous fut faite — « Il n'est pas d'usage de noter ces renseignements pour de vieilles cloches » — ne nous a pas, d'ailleurs, autrement surpris, car tout le monde sait que les fondeurs de cloches, à part quelques intelligentes exceptions, sont loin de montrer un respect exagéré pour l'œuvre de leurs devanciers.

La cloche conservée ne se balance plus, du reste, au-dessus de la chapelle Saint-Nicolas, aujourd'hui sacrifiée à une mesquine cupidité. Elle a trouvé asile dans une ferme toute voisine, d'où ses notes sonores appellent au repas quotidien les travailleurs disséminés dans la plaine.

E. — MONUMENTS DIVERS.

CCXLV.

Croix (1877).

Au bord du chemin de grande communication conduisant de Serans à Montagny. Croix de fer portée par une colonne dorique en pierre. Sur trois faces du piédestal carré :

A gauche :	Face antérieure :	A droite :
DONNÉE PAR	O	ÉRIGÉE
M. PIGEARD	CRUX	EN
INSTITUTEUR	AVE	1877
A SERANS		

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

d'Archéologie, Sciences & Arts

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE.



TOME XVI.

PREMIÈRE PARTIE.



BEAUVAIS,

Imprimerie D. PERE, rue Saint-Jean. — CARTIER, Gérant.

1895.

SERANS.

CCXXXVII. Lire : **IVIN**, au lieu de : **IWIN**.

CCXXXVIII. Supprimer la note 2 et ajouter au texte ce qui suit :

Ce fondeur peut, d'ailleurs, être nommé. Ce fut évidemment le même que celui qui exécuta, en 1560, la cloche de Boran (Oise), et, en 1563, celle de Presles (Seine-et-Oise). Les inscriptions de ces cloches présentent, en effet, toutes deux, comme celle de la cloche de Serans, la particularité d'être composées de caractères romains, à l'exception des deux *cc* abrégatifs du mot *cent*, qui sont encore gothiques. Leur ornementation possède, en outre, bien des motifs communs. Enfin, les lettres *y* sont de formes

et de dimensions parfaitement identiques. La cloche de Serans est donc due à François Geffroy, qui signa la cloche de Boran en caractères romains :

F † GEFFROY NOVS FIST † †

et la cloche de Presles en caractères gothiques :

me fist
geffroy
francoys †

Un fondeur, nommé Geffroy ou Geoffroy, était installé à Pontoise en 1581, année pendant laquelle il refondit la grosse cloche de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à Paris (1). Il s'agit évidemment, sinon de François Geffroy lui-même, au moins d'un de ses proches.

CCXLIV. La cloche dont nous avons publié l'inscription sous ce numéro se trouve aujourd'hui (mai 1896), depuis deux ans, dans la grande ferme de Serans, appartenant à M. Delacour. Celle qui portait la suite de cette inscription fut placée — nous avons omis de le dire — dans le clocher de Serans vers 1830, et elle y resta jusqu'au moment où un accident la mit hors d'usage.

L. RÉGNIER,
J. LE BRET.

(1) Gulthermy, *Inscriptions de la France : ancien diocèse de Paris* t. 1^{er}, p. 183.